

gnalé, et cependant on est arrivé au moment critique de l'année, où les chalands du commerce ont à peine assez d'eau pour naviguer, et sont livrés à leurs propres moyens de défense.

La traite des esclaves de Podor et de Sagana est toujours prospère. Voici quelques renseignements sur les prix des produits : Petit mil, 35 fr. les 200 kilog. Gros mil, 35 fr. les 200 kilog. Commes, 40 fr. les 400 kilog. Peaux de bœuf, 70 fr. les 100 kilog. Bœuf, 22 fr. les 100 kilog. Beurre de Galam, 7 fr. le litre. Gargouillettes en terre du pays, 0 fr. 25 l'une.

Canaris en terre du pays, 0 fr. 50 à 1 fr. 50 l'un, suivant la taille. Chevaux de race maure, 4,000 fr. à 4,500 fr. Poulains de race maure, 500 fr. à 600 fr. Anes, 80 fr. à 100 fr. Bœuf moyen, 70 fr. Vache laitière, 250 fr. Moutons du pays, 7 fr. 50. Moutons touffus, 12 fr. à 15 fr. Chèvres, 5 fr. Poulets, 0 fr. 25 et 0 fr. 50. Canards, 4 fr. à 5 fr. 25.

Dans l'Oualo et la baulerie de Saint-Louis, le calme est complet, et l'animation commerciale fait espérer les résultats les plus lucratifs.

Dans le Cayor, des mesures sont prises pour mettre notre frontière à l'abri des coups de main d'Arabes et de Lat-Dior.

Les relations du gouverneur du Sénégal avec Samba-Larabé, le nouveau damel du Cayor, sont excellentes. Il faut espérer que, bien que ce jeune prince soit entouré de conseillers hostiles à notre influence, il restera fidèle à ses engagements envers la France.

Le chemin de fer qui fonctionnera bientôt entre Dakar et Thiès, ne peut qu'aviver le commerce du Diander, qui est tranquille aujourd'hui.

Le commerce de Rufisque, de Joli et de Portulac a été très prospère cette année. La traite est presque terminée. Il a été exporté 1,875,858 kilog. d'arachides en coques, dont le prix s'est maintenu à 3 francs les 400 kilog. achetés en gros à un vendeur, et 30 fr. les 100 kilog. achetés directement aux indigènes.

Dans le Saloum les indigènes ayant pillé à Fatik un cotre de la maison Maurel et Proom, le lieutenant gouverneur s'est rendu dans ce pays, à bord du Goeland, pour obtenir réparation. M. Bardi a profité de sa présence dans le pays pour mettre à la raison deux chefs indigènes, Guédal M'Boj et Mam N'ary, qui indignaient le commerce de Saloum par leurs dissentiments.

Depuis le dernier courrier, on n'a pas eu de nouvelles de la Casamance.

Le Rio-Pongo est tranquille. Dans le Rio-Nunez, les hostilités ont recommencé entre les chefs indigènes, malgré les efforts faits par le lieutenant-gouverneur pour rétablir la paix. Les Landoumans auraient brûlé cinq villages et, de leur côté, les Naloues en auraient détruit douze, ainsi que plusieurs factoreries.

Les nouvelles de la Mellacore sont bonnes, et l'on s'attend d'un moment à l'autre à la conclusion de la paix.

## CHRONIQUE LOCALE

### ROUBAIX

LA FÊTE AU PROFIT DES ÉCOLES LIBRES. — Nous avons esquissé hier à grands traits les principales parties de la magnifique fête qui aura lieu dimanche, 13 juin, dans le jardin de M. Pierre Cateau, au profit des écoles libres. Nous en publions aujourd'hui le programme :

VILLE DE ROUBAIX

Dimanche 15 Juin 1884

GRANDE FÊTE DE BIENFAISANCE

au profit

DES ÉCOLES LIBRES

VENTE DE CHARITÉ. — FOIRE AUX PLAISIRS

CONCERTS

Par la musique municipale de Watrelot

ET LA FANFARE DELATTRE

Illuminations et feu d'artifice

La commission organisatrice recommande à votre attention les indications suivantes :

Les objets de la vente, les jeux et divertissements de toute nature, seront offerts à des prix très modérés accessibles à toutes les bourses.

Les portes seront ouvertes à partir de trois heures.

Prix des places : l'entrée est de 5 francs pour les grandes personnes.

Les enfants paieront demi-place. — Il sera délivré des cartes de sortie au prix de 1 fr., de 6 h. à 7 h. 1/2.

Des cartes d'entrée sont déjà présentées à la disposition des personnes qui en feraient la demande à M. J. Raffaldy, rue Desgroucourt 5, (ancienne rue Trévinsière); Paul Wibaux, rue Fosse-aux-Chènes, 34.

AVIS IMPORTANT. — Le nombre des entrées (tant nécessaires limités, il ne sera délivré de cartes à la porte que jusqu'à concurrence du nombre de

places encore disponibles. Dès que ce nombre sera atteint, les guichets seront fermés.

En cas de mauvais temps, la fête sera remise à huitaine.

Lundi 16 juin, à quatre heures, continuation de la fête.

Prix d'entrée : 2 francs

Concerts par la Concorde et la Grande-Fanfare. — Illuminations et feu d'artifice.

On nous prie de dire que la fête du lendemain lundi sera l'exacte répétition de celle de dimanche.

Commissions municipales. — La première commission (finances, octroi) et la troisième (voirie, assainissement, hygiène, travaux publics, tramways) sont convoqués pour demain mercredi, 11 juin, à neuf heures du matin, pour étude de questions renvoyées à leur examen par le conseil.

Les votes de M. Achille Scropel. — Dans la séance du lundi 9 juin, M. A. Scropel a voté : 1° contre l'article 1er du amendement de M. Marion au projet de loi portant approbation d'une convention passée entre l'Etat et la Compagnie des allumettes chimiques. Voici cet article : « La fabrication des allumettes est libre. » La Chambre a rejeté. — 2° contre l'article 1er du contre-projet de M. Salot-Romain, au projet de loi sur les allumettes chimiques. Voici cet article : « Le ministre des finances est invité à mettre en adjudication le droit exclusif de fabrication et de vente des allumettes chimiques. » La Chambre a adopté. — 4° contre le renvoi de la discussion du projet de résolution concernant la révision des lois constitutionnelles à la suite de la discussion des propositions de loi sur le recrutement de l'armée. La Chambre a adopté.

L'école de natation. — Le temps froid et les pluies ont empêché aux belles journées de mai, empêché depuis huit jours, les amateurs de bains de se rendre à l'école de natation. Hier, la température de l'eau avait 15 degrés, et il en faut de 18 à 22.

Épave qui blentôt le beau soleil de juin permettra aux Roubaillais et aux Tourquennois d'aller prendre leurs baignades dans le double bassin de l'établissement.

Nous croyons utile de rappeler que l'école de natation est ouverte tous les jours, de cinq heures du matin jusqu'au coucher du soleil, et que, le mercredi après-midi, de trois à cinq heures, et le vendredi matin, de cinq à sept heures, sont réservés aux femmes.

Le kiosque qui doit servir pour les concerts du jeudi, devant le square Notre-Dame, est à peu près terminé.

Le service d'inspection des denrées alimentaires a saisi, ce matin, 18 caisses contenant quatre mille harengs saurs, reconnus impurs à la consommation.

Un suicide. — Un homme de peine, Jean-Baptiste Barbiere, demeurant dans une cour de la rue Saint-Antoine, a été trouvé pendu, ce matin, dans son grenier.

Ce malheureux avait 64 ans. Il laisse six enfants, dont les trois plus jeunes ont 13, 9 et 5 ans. On ignore le motif qui lui a fait prendre cette funeste détermination.

Menus faits. — Lundi soir, un homme de la rue Fourcrot accourut tout effaré au poste central de police : « Venez vite, dit-il, au brigadier de service, un jeune homme parcourt mon quartier, un coiffeur à la main, au moment de me tuer et de me voler. »

Un agent accompagne cet homme. Lorsqu'ils arrivent rue Fourcrot, plus personne ; le terrible ennemi avait disparu. Procès-verbal a été dressé.

Hier après-midi, un enfant de cinq ans a été mordé à la jambe droite, en revenant de l'école, par un énorme chien appartenant au propriétaire d'un procès-verbal a été dressé.

Chronique théâtrale. — La représentation de *Britannicus*, par Mme Agar et les artistes parisiens qui l'accompagnent, a été un véritable régal pour le public bien inspiré qui s'était rendu hier soir à l'Opéra.

Nous pouvons affirmer que pendant toute la saison qui vient de finir, l'administration de ce théâtre ne nous a rien offert de supérieur à l'interprétation de la belle tragédie de Racine qu'il nous a été donné d'applaudir.

Il y avait malheureusement peu de monde à l'Hippodrome et nous le regrettons autant pour le public, qui a perdu là une rare occasion d'entendre de beaux vers récités avec beaucoup d'art et de passion, que pour les artistes dont le talent méritait mieux qu'une salle à moitié vide.

Il est vrai de dire que si le public, quo'aucune distraction ne réclame ailleurs, n'est pas venu à l'Hippodrome, la faute en incombe surtout à l'organisateur de cette soirée artistique. Il n'a annoncé cette représentation que vingt-quatre heures à l'avance et c'est trop peu.

Cette pièce a été jouée par M. Damain qui agit autrement ; bien lui en a pris.

Mme Agar et M. Rebel ont été plusieurs fois acclamés et rappelés. Tous deux sont des comédiens hors de pair, dont la réputation est au-dessus de tout éloge. Les autres rôles ont été bien tenus ; tout au plus pouvons-nous reprocher à MM. Du Tertre et Valbert un léger défaut d'organe.

Ce dernier paraît les dents serrées, peut-être pour donner un caractère particulier au rôle du traitre Varrus ; mais, malheureusement le public n'a compris aucune des paroles qu'il prononçait.

Ce défaut nous a paru moins accusés dans le *Légataire universel*.

Cette pièce a beaucoup amusé le public. Mlle Descorval, MM. Sècheux et Jourdain ont été excellents. Quelques scènes de cette comédie ont donné lieu à des explosions d'hilarité qui gagnaient parfois les acteurs eux-mêmes.

Entre ces deux pièces, Mme Agar a récité, tantôt avec une énergie peu commune, tantôt avec une émotion qu'elle communiquait comme un frisson à toute la salle, le beau poème de Victor Hugo, *Mi Tuileries*.

C'est dans ces vers puissants, inspirés à Victor Hugo par la gloire et le génie de Napoléon 1<sup>er</sup>, que l'illustre poète a surtout reconnu et proclamé « le néant des grandeurs et de la puissance humaine en face de la grandeur et de la puissance éternelles de Dieu ».

On nous annonce la prochaine exhibition à l'Hippodrome, des *Excursions Hamilton*, dont les journaux de Lille ont fait tant d'éloges l'an dernier.

Nous reviendrons sur l'annonce de cet intéressant spectacle.

Éphémérides de la charité roubaillaise. — 10 juin. — Fête de Ste-Marguerite. — Les religieux de l'hôpital Ste-Elizabeth de Roubaix, firent célébrer chaque année, en cette fête, d'après une fondation de Marguerite Farvaux, en son vivant religieuse dudit hôpital, une messe solennelle après laquelle elle est distribuée, en vertu de la même fondation, 7 livres pour la récitation des prières, et à chacune des pauvres Charitères une pinte de bière et un pain blanc de pater. (Archives de Roubaix, GG, 257, f. 37.)

11 juin 1840. — La ville achetée de M. Florin Defrenne. — Une partie de terrain et bâtiment appartenant de l'ancien hôpital Ste-Elizabeth, pour la somme de 76,000 fr. Le fonds est un arpentement de 99 ans, commencé en 1839, au canon annuel de 180 fr. 48 c. à raison de 10 cent. le mètre carré.

C'est sur ce terrain que furent construits l'Hôtel de Ville et l'Hôtel des pompiers. (Rapport du maire sur la situation et l'administration des affaires de la ville de Roubaix, 1861, page 9.)

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la séance du 5 juin 1884

VERSEMENTS

Roubaix : 239 versements 42,016 fr. 00

dont 40 nouveaux 15,266 fr. 00

Succursale de Lannoy : 15 versements, dont 1 nouveau 1,123 fr. 00

Total des versements 43,139 fr. 00

Remboursements effectués 19,333 fr. 84

Succursale Lannoy : 7 remboursements effectués 4,720 fr. 05

Total des remboursements 24,053 fr. 89

Les opérations du mois de juin sont suivies : à Roubaix, par M. L. Mulliez-Delattre et Victor Desputre directeurs.

À Lannoy, par M. Bettelemieux.

TOURCOING

Lundi soir, la police a conduit au violon, pour y passer la nuit, le nommé B., domicilié rue Pamelard, qui était dans un état d'ivresse manifeste.

Mardi, 10 juin, deux préposés de douane ont arrêté la nommée Marie Delcroix, âgée de dix-neuf ans, née à Tourcoing, qui passait en France avec une certaine quantité de tabac d'une valeur approximative de 100 fr.

Disparition. — La nommée Florence Mourkès, femme Messiaen, domiciliée à Roubaix, a déclaré à la police que sa petite fille, âgée de quatre ans, qu'elle avait envoyée en commission à Tourcoing, n'avait pas encore reparu à son domicile.

Le jeune Etienne Delat, qui a été confiné dans sa maison, il y a quelques jours, à Mouvaux, par Mgr Monnier, évêque de Lydda, vient de mourir.

M. Jules Bernard, domicilié rue du Courtois, a trouvé un superbe chien berger, il le lui a remis à la disposition de son maître.

Éphéméride Tourquennoise. — 10 juin 1839. — La question du chemin de fer de Lille à la frontière belge, déjà abordé fait le sujet d'une réunion de notre conseil municipal, tombait dans le domaine public et préoccupait vivement les habitants. Une députation est envoyée à Paris et obtient enfin que la ligne principale passerait le plus près possible du centre de Tourcoing.

LILLE

Le conseil de préfecture. — La seconde session du conseil de préfecture, pour l'examen des protestations contre les élections municipales de mai, commencera le jeudi 19 juin. Nous donnerons l'ordre du jour de chaque séance.

Les fêtes de Lille auront lieu, le dimanche 22 et lundi 23 juin. L'administration municipale a décidé de ne dépenser qu'une somme de 25,000 fr. pour les fêtes communales, dont voici le programme :

Dimanche 22, à six heures du matin, salves d'artillerie par les canonniers.

À 2 heures, défilé des sociétés des Ecoles, revues des sociétés de boules, arcs, échecotte, arbacanes, billard anglais, pêcheurs à la ligne, etc.

À 8 heures du soir, concert au Jardin Vauban par la musique du 43e de ligne.

À 9 heures, illumination de la Grande-Place et concert par les musiques des canonniers et des pompiers.

Lundi 23. — Continuation des jeux et exercices commencés la veille.

À 2 heures, défilé sur l'eau et chasse aux canards au quai de la Bassée-Défilé.

À 3 heures, jeu de blanc et noir au Reduit.

À 4 heures, jeu du saeu, place St-Martin.

À 5 heures, concert, mais de coqs aux courses en sac, place de la Nouvelle-Aventure et à Fives.

À 6 heures, jeu de bagues à Vanban.

À 7 heures, distribution des prix au Rond-Point de l'Esplanade.

À 10 heures du soir, illumination du boulevard des Ecoles et feu d'artifice.

Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Nous apprenons que nos concitoyens M. Herman et Louis Delany, ont été désignés comme membres du jury pour les grands concours du Conservatoire de Bruxelles, qui auront lieu les 13, 14 et 15 juin.

La catastrophe de l'Esplanade. — M. Bouillet, sculpteur, rue des Chats-Bossus, a succombé ce matin, vers cinq heures, aux suites de ses blessures. C'est le sixième décès depuis la catastrophe.

La Société colombophile de Nord organise, pour dimanche prochain, un grand concours de pigeons ; le lâcher aura lieu à Vendome.

Deux cents francs de prix d'honneur. Une magnifique cart.

La mise en panier aura lieu le vendredi 13 juin, de deux à cinq heures, au siège de la Société, rue de la Barre, 65.

Vol et abus de confiance. — M. Labouré, quincaillier, rue de Paris, s'aperçut depuis quelque temps que ses marchandises lui étaient enlevées. Il surveilla attentivement tous ses employés, mais ne put rien découvrir. Cependant il soupçonna son garçon de magasin, Fremaux, qui, seul, avait accès dans le magasin.

Fremaux, ayant demandé un congé de deux jours, M. Labouré en profita pour faire faire de ses soupçons à la police et demanda qu'une perquisition fût faite au domicile de son employé, 32, rue de la Barre.

Dimanche matin, les agents de sûreté se présentèrent dans la maison et trouvèrent dans le grenier, où tous les locataires mettaient souvent du linge, une grande quantité de pièces de quincaillerie.

Le volent était donc trouvé ; deux agents furent chargés d'arrêter Florentin Fremaux et sa femme, Philomène Lagache, qui lui seraient dévoués.

Cour et ne pouvant que lundi soir. Avant de rentrer dans leur appartement situés au quatrième ils allaient serrer la main de leurs amis, à leur estaminet habituel. Les agents s'y présentèrent et, quand les salutations eurent été terminées, demandèrent au garçon s'il était bien le garçon de magasin de M. Labouré. Sur sa réponse affirmative, l'un des agents lui déclara qu'il l'arrêtait. On peut juger de la stupeur de tous les amis et de l'émotion qui se répandit aussitôt dans ce quartier à population.

Fremaux ne fit aucune opposition et fut conduit ainsi que sa femme, inculpées de complicité de vol, au commissariat du 4e arrondissement.

Mardi matin, M. le commissaire a commencé son enquête ; il a dressé procès-verbal de toutes les marchandises trouvées dans le grenier. Ces marchandises seront envoyées au parquet ; Fremaux et sa femme ont été conduits à la maison de détention.

On ne peut encore évaluer le chiffre de ces détournements.

Rixe. — Dans la nuit de dimanche, vers deux heures, trois révoisés passant rue Vieux-Faubourg, entendirent des hommes et des femmes qui se disputaient ; ils s'approchèrent. Une rixe s'ensuivit, au cours de laquelle tous ont été assez grièvement blessés.

D'après l'enquête, il paraîtrait que les trois révoisés Joseph Bichard, Ch. Semaille et Edmond Gorin regagnaient la caserne Saint-Maurice, lorsqu'ils furent accostés par des femmes, en face la rue de la Barre.

Sur leur refus d'accepter les propositions de ces femmes, les souteneurs sont intervenus et une lutte s'est engagée.

Après la chute de 43e de ligne, de garde à la caserne Saint-Maurice, Dumacard et Lefebvre, sont accourus au secours des révoisés ; les souteneurs ont pris aussitôt la fuite.

Deux révoisés ont été assez gravement blessés ; M. Souchet a reçu de nombreux coups qui ont nécessité son transport à l'infirmerie. M. Garin portait de nombreuses contusions.

Dumacard, en voulant arrêter un des agresseurs, a fait une chute et s'est blessé grièvement au front. Les coupables sont connus.

NORD

Vote des députés du Nord sur l'article 1er de l'amendement de M. Marion au projet de loi portant approbation d'une convention passée entre l'Etat et la compagnie des allumettes chimiques.

Ont voté pour : Girard, des Rotours, Trystram, Brame.

Ont voté contre : Bernard, Girard, Guillemain, Giroud, Masure, Pierre Legrand, Scropel, Lecomte, Desmoutiers, Outters.

N'ont pas pris part au vote : Bergerot, Plichon.

Sur l'article 1er du contre-projet de M. Leydet au projet de loi sur les allumettes chimiques : Ont voté pour : M. Bergerot, Girard, Des Rotours, Trystram, Brame.

Ont voté contre : M. M. Bernard, Girard, Desmoutiers, Girard, Guillemain, Lecomte, Masure, Pierre Legrand.

N'a pas pris part au vote : M. Pierre Legrand.

Sur le renvoi de la discussion du projet de résolution concernant la révision des lois constitutionnelles à la suite de la discussion des propositions de loi sur le recrutement de l'armée :

Ont voté pour : MM. Bergerot, Girard, Plichon, Des Rotours, Trystram, Brame.

Ont voté contre : MM. Bernard, Girard, Desmoutiers, Girard, Guillemain, Lecomte, Masure, Pierre Legrand, Scropel, Outters.

N'ont pas pris part au vote : MM. Outters, Brame.

Samson. — Nous rappelons que le carrousel à Samson aura lieu dimanche, 15 juin.

Avelin. — MM. les cavaliers sont informés que le carrousel annoncé pour le 6 juillet, est remis au dimanche 27 juillet.

## PAS-DE-CALAIS

Calais. — Tribunal de commerce. — Résultat du scrutin de ballottage pour le tribunal de commerce :

Inscrits : 2,200. — Votants : 332.

MM. Jules Humbert, président... 284 voix.

G. Mulard, juge sortant... 278

Eug. Grabeier, juge sortant... 235

Rondoux, ancien juge... 230

Pinel, juge suppléant sortant... 258

Delaigue, juge suppléant sortant... 233

Boulogne-sur-Mer. — De nouveaux succès viennent d'être remportés par l'Emulation nautique aux régates d'Amiens. Elle a obtenu le 1er prix — 2 avirons seniors — battant St-Pierre, Amiens, Rouen et Lille. — 1er prix, 4 avirons juniors, gagnant 4 secondes sur ses concurrents.

Dans la course mixte pour skiffs et yoles, M. Dequin, montant la yole *Nitouche*, a obtenu le 3e prix.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 9 juin. — Eugénie Bernolet, rue de la Balance, 346. — Emile Bossart, Grand'Rue, 5. — Mathilde Rousseau, rue Pelletier, 123. — Marie Desportaine, rue Ste-Thérèse, cour Bernard, 1. — Hélène et Julienne Poissonnier, jumelles, rue d'Antoine, 2. — Paul Leroy, rue du Chemin du Fer, 29. — Henri Fotte, 36 ans, directeur de l'usine à gaz, rue de la République, 25. — Eugénie Carbone, rue Milton, fort St-Joseph, 15. — Pierre Ducourant, à l'Hôtel-Dieu. — Rachel Vanhoutte, rue de la République, 35.

DÉCLARATIONS DE MARIAGES du 8 juin. — Louis Heroux, 22 ans, tisserand et Séverine Dupoussé, 23 ans, tisserand. — Armand Martin, 3 ans, employé de commerce et Adèle Fourné, 24 ans, sans profession. — Henri Escaler, 41 ans, corsetier et Marie Florin, 49 ans, ménagère. — Pierre Minicolo, 19 ans, musicien ambulancier et Antoinette Caron, 33 ans, sans profession. — Jean Mulier, 27 ans, tisserand et Marie Dubuy, 27 ans, servante. — Pierre Loethen, 25 ans, tisserand et Wilhelmine Vansteel, 33 ans, tisserand. — Henri Fotte, 36 ans, directeur de l'usine à gaz, rue de la République, 25. — Anne Bourgeois, 56 ans, servante. — Camille Dreyfus, 70 ans, tisserand et Marie Loethen, 21 ans, tisserand. — Adolphe Kivits, 21 ans, tisserand et Angèle Lambert, 25 ans, rattachée. — Armand Fournier, garçon de magasin et Rosalie Privat, journalière. — Charles Gillet, 22 ans, tailleur d'habits et Estelle Deberlin, 21 ans, ménagère. — Julien Filâtre, 25 ans, tisserand et Adèle Desmetre, 17 ans, rattachée. — Jean Faurneau, 31 ans, sans profession et Marie Desportaine, 32 ans, sans profession. — François Vanparys, 19 ans, menuisier et Clémentine Torok, 40 ans, soignéeuse. — Henri Lohel, 30 ans, peigneur et Rosine Leroux, 46 ans, ménagère. — Louis Vanparys, 48 ans, rattaché et Jeanne Nemes, 18 ans, tisserand. — Jean Vandeloost, 34 ans, domestique et Marie Follé, 26 ans, journalière. — Charles Dujaclin, 39 ans, sans profession et Estelle Fion, 18 ans, servante. — Joseph Meestgh, 21 ans, menuisier et Hélène Goerdaert, 19 ans, tisserand.

Décès du 9 juin. — Victor Dumortier, 46 ans, boucher, rue Daubenton, 125. — René Debocq, 7 mois, rue St-Jean, 121. — Achille Dubois, 8 mois, rue de la Cour, 4. — Adèleine Lerouard, 10 mois, boulevard Gambetta, 45.

Etat-civil de Tourcoing. — NAISSANCES du 8 juin. — Charles Grymonprez, rue des Parvues, — Georges Vanarle, à la Malencense. — Arthur Despres, rue Notre-Dame de Lourdes. — Joseph Vanparys, rue de la République, 25. — Marie Florin, 49 ans, ménagère et Marie Follé, 26 ans, journalière. — Charles Dujaclin, 39 ans, sans profession et Estelle Fion, 18 ans, servante. — Arthur Desmetre, 17 ans, rattachée et Pauline Liard, 21 ans, couturière.

MARIAGES du 9 juin. — Victor Roncœur, 25 ans, charrotier et Elise Lepers, 33 ans, servante. — Henri Van dermeulen, 26 ans, domestique et Estelle Fion, 18 ans, servante. — Arthur Desmetre, 17 ans, rattachée et Pauline Liard, 21 ans, couturière.

CONVOIS FUNÉBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille DANTOING, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Gérard DANTOING, veuf de Dame Marie DUCHÈRE, décédé à Mouvaux, le 7 juin 1884, à l'âge de 73 ans, administré des Sacraments de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux funérailles, qui auront lieu le mercredi 11 courant, à 9 heures, en l'église de Mouvaux.

L'assemblée à la maison mortuaire, à 8 heures 1/2, heures du Vert-Poir.

Vous êtes également priés d'assister à l'Obit du Mois, qui sera célébré le jeudi 7 juillet, à 9 h., en la même église.

Les amis et connaissances de la famille HINDRE HALLOT, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Charles-Aimé HINDRE, veuf de Dame Marie HINDRE, décédé à Roubaix, le 7 juin 1884, à l'âge de 68 ans, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux funérailles, qui auront lieu le mercredi 11 courant, à 9 heures, en l'église de Saint-Waast, à Baillet.

Un convoi et Saint-Solemnité seront célébrés en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le même jour, à 8 heures 1/2 du soir. — L'assemblée à l'église.

Les amis et connaissances de la famille LEROUX, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Joseph LEROUX, veuf de Dame Marie LEROUX, décédé à Roubaix, le 7 juin 1884, à l'âge de 83 ans, administré des Sacraments de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux funérailles, qui auront lieu le mercredi 11 courant, à 9 heures, en l'église de Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Delaigue-Leroux, boulevard Gambetta, 45.

Les amis et connaissances de la famille CHEURE DESOBRIE, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Joseph CHEURE, veuf de Dame Marie CHEURE, décédé à Roubaix, le 7 juin 1884, à l'âge de 83 ans, administré des Sacraments de Notre-Mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux funérailles, qui